



N° 179

Avril 2013

Mairie : 1, allée du Vingtain 69210 Bully - Tél : 04.74.01.00.67 - Fax : 04.74.01.33.92 - mairie@bully.fr

Heures ouverture : Lundi de 14h à 17h - Mardi mercredi jeudi de 9h à 12h

Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h - Samedi de 9h à 11h (sauf Juillet/Août)

Police municipale : 06.84.19.68.86 - policemunicipale@bully.fr

Site officiel : www.bully.fr



INFORMATIONS MUNICIPALES

Restaurant scolaire municipal : Repas du mercredi 3 Avril

Afin de s'adapter au calendrier scolaire, le Restaurant Scolaire fonctionnera le mercredi 3 avril (rattrapage jour de vacances prolongées à la Toussaint 2012).

ATTENTION : pas d'inscription automatique.

OBLIGATION de s'inscrire au moyen de la « Fiche d'inscription exceptionnelle 3 AVRIL 2013 », à retourner en Mairie, avant le jeudi 28 mars 2013.

En l'absence de cette fiche complétée et retournée, votre enfant ne sera pas inscrit.

(Fiche distribuée aux enfants par l'école, téléchargeable sur www.bully.fr, ou disponible en mairie).

Inscriptions école publique :

Les parents désirant inscrire leur(s) enfant(s) pour la rentrée 2013/2014 sont priés de se faire connaître rapidement auprès de Mme CHAVASSIEUX, directrice de l'école publique, au 04.74.01.49.00 ou 06.31.29.86.41 ou par mail : ce.0691428c@ac-lyon.fr

Règlements par chèque au Trésor Public :

Pour les paiements des garderies, études, et restaurant scolaire, comme pour tous les autres règlements, les chèques à l'ordre du Trésor Public doivent être directement envoyés auprès de :

TRESORERIE de L'ARBRESLE - 493 rue Claude Terrasse - 69210 L'Arbresle.

Tondeuses et autres engins à moteur réapparaissent avec le printemps.

Par souci de bon voisinage, respectons les horaires d'utilisation fixés par arrêté préfectoral, à savoir :

- Du lundi au vendredi de 8H30 à 12H00 et de 14H30 à 19H30

- Le samedi de 9H00 à 12H00 et de 15H00 à 19H00

- Les dimanches et jours fériés de 10H00 à 12H00

Il est rappelé, qu'en aucun cas, les déchets de végétaux (tonte d'herbe, taille de haies, etc....) ne doivent être déversés dans les fossés ou autres lieux communaux, ni même brûlés sur votre propriété par respect et civisme envers vos voisins, sous peine de poursuites. Le règlement sanitaire départemental interdit tout feu des particuliers. Pour se débarrasser de ces détritiques, deux endroits sont à votre disposition : les déchetteries de Fleurieux-sur-l'Arbresle et La Brévenne

La Commune recrute pour la rentrée scolaire 2013: Un(e) apprenti(e) en CAP petite enfance

Missions :

Entretien des locaux et des équipements, soins d'hygiène corporelle et de confort, mise en œuvre d'activités éducatives et de loisirs, accompagnement sorties scolaires et bibliothèque.

Profil :

Connaissance de la psychologie de l'enfant, règles d'hygiène et de sécurité des locaux, sens du travail en équipe et du service public, initiatives, sens de l'organisation, efficacité, ponctualité.

Candidatures à adresser à la Mairie de Bully par courrier ou mail, en y joignant un curriculum vitae avant le 30 avril 2013 : 1, allée du Vingtain 69210 BULLY ou mairie@bully.fr

Eclairage rue du Gutturieu :

La réparation de l'éclairage a été validée par la commune, les travaux sont en cours de réalisation.

Carte Nationale d'Identité, Passeport: Attention, les examens arrivent... et les vacances aussi.

Soyez prévoyants et n'attendez pas le dernier moment pour vérifier la date d'expiration de vos titres d'identité et si nécessaire, faites-les renouveler dès maintenant (possibilité de faire la demande de renouvellement 3 mois maximum avant la date d'expiration de la carte). Tous les renseignements sur www.bully.fr, rubrique « démarches en ligne ».

Vous venez d'avoir 16 ans : Faites-vous recenser ! C'est obligatoire.



Depuis Janvier 1999, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile.

Pièces à fournir : une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport ou tout autre document justifiant de la nationalité française), un livret de famille. Il n'est pas nécessaire de fournir un justificatif de domicile.

Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent votre 16ème anniversaire.

La mairie vous remettra alors une attestation de recensement à conserver précieusement. En effet, elle vous sera réclamée si vous voulez vous inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire...).

Attention : cette attestation doit être conservée soigneusement car les mairies ne délivrent pas de duplicata. En cas de perte ou de vol, il est toutefois possible de demander un justificatif au bureau du service national de Lyon.

Travaux de réfection de voiries suite au passage de l'A89

Suite à la réponse du bureau d'études EGIS ROUTE, le service Voirie de Bully vous informe que des travaux de réfection et d'aménagement se dérouleront d'Avril à Septembre 2013 sur les voiries endommagées de notre commune (abords du pont de Montagny, débouché sur RD 118, signalétique, élargissement).

Centre de loisirs Bully / Saint Germain Nuelles : Vacances de printemps

Le centre de loisirs accueillera les enfants (de 4 à 10 ans) et les ados (de 11 à 13 ans) à Saint Germain / L'arbresle, dans les locaux de l'école (85 rue du Colombier) du :

Lundi 22 avril au vendredi 3 mai inclus.

Inscriptions possibles en journée complète ou demi-journée, avec ou sans repas.

Thème : « A LA DECOUVERTE DE LA NATURE ET DE SES ANIMAUX »

Programme détaillé disponible en Mairie ou sur le site de la MJC : www.mjc-larbresle.fr

Permanences Inscriptions :

- à la MJC de L'Arbresle les vendredis 5, 12 et 19 avril, de 16h à 19h
- à Bully, centre culturel (centre village) samedi 6 avril, de 9h30 à 11h30
- à St Germain/L'Arbresle, en mairie : samedi 13 avril, de 9h30 à 11h30

Chauffage automatique du centre culturel :

Un nouveau système de chauffage ayant été installé dans les salles du centre culturel, il est demandé aux utilisateurs des salles de ne pas toucher les réglages, la programmation étant automatique.

INFOS DES ASSOCIATIONS

Opération lavage de voitures

Les 19 ans des classes en « 4 » tiennent à remercier la municipalité ainsi que tous les bullylois pour le grand succès de l'opération lavage de voitures du samedi 23 mars. Plus de 50 voitures ont été nettoyées, ce fut un réel succès !

Fête des Classes 2013

La fête des classes se déroulera le samedi 27 avril.

Pour une meilleure organisation nous invitons toutes les personnes nées en « 3 » qui souhaitent participer à cette journée, (défilé, photos ou journée entière) à se faire connaître rapidement en laissant leurs coordonnées complètes à l'adresse classesen3bully@orange.fr ou auprès de SANDRA 06.76.24.45.06 ou CECILE 06.76.72.02.64. Merci à tous.

Réunion interclasses:

Tous les président(e)s de classes (ou leur représentant(e)) sont convié(e)s à une réunion le dimanche 7 avril 2013 à 10h30 au centre culturel, salle des associations, afin que l'on puisse échanger nos différents points de vue sur le déroulement de la fête des classes, la fête du beaujolais nouveau, et de trouver des solutions pour améliorer cela. Renseignements au 06 89 20 41 84.

En comptant sur la présence de chacun, merci.

Comité St Polycarpe : Messes à Bully en Avril :

- Dimanche 7 avril, messe à 9h.
- Samedi 20 avril, messe à 18h30
- Samedi 4 mai, messe à 18h30

Journée des pompiers de Bully

Cette année encore, les sapeurs pompiers de Bully organisent une manifestation vous présentant leurs différentes activités. Cet après-midi sera marqué par la démonstration de l'équipe de gymnastique des sapeurs pompiers du Rhône.

Restauration et buvette seront présents pour faire une petite pause au cours de l'après midi.

Un repas dansant viendra clôturer la journée. Une tartiflette vous sera proposée pour la somme de 12€/adulte et 6€/enfant à partir de 20h30. Réservations : 06.37.16.66.23

BIENVENUE A...

Beauté Coiffure, 7 rue des fossés dirigée par Virginie GARCIA Tel: 04 74 01 35 19.

Le salon ouvre du mardi au jeudi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00, le vendredi et samedi de 8h30 à 19h non-stop, avec ou sans rendez-vous.

Une esthéticienne est à votre service tous les vendredis de 8h30 à 19h00 non-stop (sur rendez-vous)

DATES A RETENIR

06 avril : Concours de belote du club Bon Accueil

07 avril : Réunion de l'Interclasses

13 avril : Repas spectacle de l'école St Vincent

27 avril : Fête des classes en « 3 »

19 mai : Brocante du Sou des Ecoles

25 mai : Journée des pompiers

INTERCOMMUNALITE

Relais Trottinette - R.A.M.I. (Relais d'Assistant(e)s Maternel(le)s Itinérant)

Planning des Temps Collectifs pour le 2^{ème} trimestre 2013 : les Jeudis 4 Avril, 16 Mai, 30 Mai, 20 Juin et 4 Juillet prochains de 9h à 11h, salle d'évolution (entrée portail école publique, rue du Pré de la Cour).

Les assistant(e)s maternel(le)s qui le souhaitent, accompagné(e)s des enfants, sont toujours bienvenu(e)s.

Contact : Audrey POLTURAT Tel : 04 74 01 68 81 ou 06 59 54 52 24 a.polturat@cc-pays-arbresle.fr

Rencontre pour enfants DYS (Dyslexiques)

Une rencontre est proposée aux parents et aux professionnels pour échanger sur les difficultés des enfants DYS, le JEUDI 11 AVRIL 2013 à 20h, à la MJC de L'Arbresle (4, rue du Dr Michel). Recensement des démarches et des outils d'aide, solidarités de soutien pour les enfants, lieu de ressources d'information et de mobilisation... seront autant de sujets abordés. Entrée libre. Contact : Olivier Kalla au 04.74.71.49.61 / 06.25.45.86.15, Mail : politique-de-la-ville@mairie-larbresle.fr

A.I.L.O.J. : Aider les jeunes pour accéder à un logement

La Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle facilite l'accès au logement des jeunes gens, de 18 à 30 ans. Vous êtes célibataire ou parent, disposant de faibles ressources, jeune salarié ou en formation professionnelle, vous habitez déjà en pays de l'Arbresle ou vous souhaitez vous y installer. L'association d'Aide au Logement des Jeunes (A.I.L.O.J) vous accueille le second mercredi de chaque mois, de 14h à 17h, 3 rue Pierre Sémard à l'Arbresle.

Cette action est cofinancée par la CCPA, la Région Rhône-Alpes.



Journée des Pompiers de BULLY



Samedi 25 Mai 2013

à partir de 13h30
Complexe sportif du Repiel



Avec
l'équipe
spéciale



des sapeurs-pompiers du Rhône

13h30 : Début des animations

14h : Montée de la grande échelle

15h : Manœuvre de secours routiers

16h : Equipe spéciale de sapeurs-pompiers du Rhône

Toute l'après-midi : voiture tonneau et jeu de cibles pour les enfants

20h30 Repas dansant TARTIFLETTE

12€/adulte et 6€/enfant

Réservations auprès des sapeurs-pompiers
ou au 06 37 16 66 23